



## Je réalise une rénovation d'ampleur avec MaPrimeRénov'.

### UN PARCOURS ACCOMPAGNÉ

Une aide à hauteur de

20 %\*

du montant des travaux

dans un plafond de **40 000 € HT** pour un gain de 2 étiquettes énergétiques

25 %\*

du montant des travaux

dans un plafond de **55 000 € HT** pour un gain de 3 étiquettes énergétiques

30 %\*

du montant des travaux

dans un plafond de **70 000 € HT** pour un gain de 4 étiquettes énergétiques



Un accompagnement sur mesure pris en charge à **20 %** dans un plafond de **2 000 € TTC**

### Dans le cadre d'une rénovation d'ampleur, MaPrimeRénov'

- est cumulable avec les **aides locales** des collectivités
- intègre automatiquement la valorisation des **certificats d'économie d'énergie (CEE)** pour n'avoir qu'un seul dossier à déposer
- est cumulable avec un **PTZ** pour l'achat de ma résidence principale

Je dépose mon dossier sur [maprimerenov.gouv.fr](https://maprimerenov.gouv.fr)

**Attention :** en additionnant l'ensemble des aides que vous percevez pour vos travaux, votre prime ne pourra pas dépasser **50 % du montant TTC de vos travaux.**

\* dont une bonification de 10 % uniquement en cas d'atteinte de l'étiquette D après travaux. Voir taux de financements de la fiche n°10 en cas d'étiquette E après travaux.

## Mes travaux

Je réalise une rénovation d'ampleur (par exemple, à la fois le chauffage, l'isolation et la ventilation) afin d'améliorer significativement le confort et la performance énergétique de mon logement.

### Mon programme de travaux :

- ✓ doit comprendre au moins deux gestes d'isolation : murs, fenêtres/menuiserie, sols ou toiture ;
- ✓ doit permettre un gain minimal de 2 étiquettes énergétiques ;
- ✓ ne doit pas intégrer l'installation d'une chaudière à gaz ou le maintien d'un chauffage fonctionnant au fioul.

## Mes avantages

Je bénéficie d'une aide plus importante et d'un accompagnement sur mesure par un Accompagnateur Rénov' agréé.

### Il intervient sur les volets :

- **Technique** : réalisation de l'audit, conseil aux travaux.
- **Financier** : plan de financement mobilisant les aides nationales, locales et complémentaires (caisses de retraite, etc.).
- **Administratif** : assistance dans la réalisation des démarches pour déposer les aides, sélectionner les devis, etc.

## Mes contacts

**Pour construire mon projet** : je prends rendez-vous avec mon conseiller France Rénov'.

Il pourra alors m'orienter vers un **Accompagnateur Rénov'**.

Les équipements et matériaux éligibles doivent respecter certains critères techniques.



JE TROUVE L'ESPACE  
CONSEIL FRANCE RÉNOV'  
LE PLUS PROCHE DE MOI

MES NOTES

---

---

---

---